

Saint Malo, le 31 octobre 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

A la veille de la 11<sup>e</sup> édition de la Route du Rhum, les Armateurs de France seront accueillis par Claude Renoult, Maire de Saint-Malo, **le samedi 3 novembre en l'Hôtel de Ville de Saint-Malo, de 15h à 17h**, afin de débattre avec de grands parlementaires nationaux et européens spécialistes des questions maritimes autour de la question :

**« Croissance bleue, Transition écologique et énergétique, Brexit :  
les grands défis de 2019 pour le shipping français »**

Plusieurs sujets seront au programme :

- Commission européenne, Irlande et ports de la Manche : quelles leçons tirer aujourd'hui d'un échec majeur pour l'administration nationale, quelles solutions pour nos ports demain ?
- Brexit : opportunités économiques ou menace pour les territoires, les ports et les armateurs français ?
- Quel rôle pour la Représentation nationale dans la défense du secteur maritime français après le Brexit ?
- La sûreté des infrastructures portuaires au défi de la pression migratoire : quelles responsabilités, quels coûts partager ?
- Réforme des retraites, développement de l'emploi maritime, fiscalité : des questions parlementaires actuelles brûlantes pour les acteurs de l'économie maritime ?
- Quels nouveaux enjeux pour la croissance bleue dans les années à venir ? Une loi programmatique ne devrait-elle pas fixer les grands enjeux pour les acteurs publics et privés du secteur et permettre d'intégrer la feuille de route pour un shipping français à la pointe des enjeux environnementaux et sociaux du transport maritime mondial ?

**Jean-Marc Roué**, Président de Brittany Ferries, Président d'Armateurs de France, **Fernand Bozzoni**, Président de Socatra, Trésorier d'Armateurs de France, **Gildas Maire**, Directeur général du Groupe Louis Dreyfus Armateurs, membre du Bureau d'Armateurs de France, **Hervé Thomas**, Délégué général d'Armateurs de France, **Jean-Emmanuel Sauvée**, Président et co-fondateur de Ponant, Membre du Conseil stratégique d'Armateurs de France, **Jean-Philippe Casanova**, Président de la Fédération Française des Pilotes Maritimes, Membre du comité exécutif d'Armateurs de France, rencontreront, à l'invitation de **Claude Renoult**, Maire de Saint Malo, **Jean-Charles Larsonneur**, Député de la 2e circonscription du Finistère **Gilles Lurton**, Député de la 7ème circonscription d'Ille-et-Vilaine, **Jimmy Pahun**, Député de la deuxième circonscription du Morbihan, **Sophie Panonacle**, Députée de la 8ème circonscription de la Gironde, **Liliana Tanguy**, Députée de la 7ème circonscription du Finistère, **Jean Bizet**, Sénateur de la Manche, **Jean-François Rapin**, Sénateur du Pas-de-Calais, **Michel Vaspert**. Sénateur des Côtes-d'Armor, et **Isabelle Thomas**, Eurodéputée.

Stanislas du Guerny, **journaliste des Echos**, animera ce débat.

## **Le débat est ouvert à la presse**

### **Inscription et accès à l'Hôtel de Ville de Saint-Malo :**

Contact presse pour la Ville de Saint-Malo : Sophie Bouquerel - [sbouquerel@saint-malo.fr](mailto:sbouquerel@saint-malo.fr) - 07.64.49.32.59

Contact presse pour Armateurs de France : Agnès Rincé - [a-rince@armateursdefrance.org](mailto:a-rince@armateursdefrance.org) - 06 24 35 45 43

### ***A propos d'Armateurs de France***

Armateurs de France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises françaises de transport et de services maritimes. Porte-parole d'une industrie de pointe et diversifiée, elle représente 22.000 emplois en France, 18.000 à l'étranger et 15 milliards d'euros de chiffres d'affaires. Sa mission : construire un cadre propice au développement de l'économie et de l'emploi maritimes en France, dans un contexte de forte concurrence internationale, en défendant activement les intérêts de la profession auprès des instances nationales, communautaires et internationales concernées.

### ***A propos de la ville de Saint-Malo***

Situé sur la façade Manche de la Bretagne, le port de Saint-Malo est devenu port régional en 2007. Sa position vis à vis de l'Angleterre et des îles Anglo-Normandes en fait un point de passage privilégié pour les échanges de fret et de passagers.

Sa vieille ville et son voisin le Mont Saint-Michel font aussi du port de Saint-Malo une escale prisée pour les paquebots de croisière.

Le port de Saint-Malo, se décompose en 2 grandes zones distinctes :

- l'avant-port : zone sous influence de la marée qui accueille le trafic des ferries avec l'Angleterre et les îles Anglo-Normandes, les grands paquebots et le port de plaisance des Bas-Sablons

- Les bassins intérieurs à flot : au nombre de 4, ils accueillent le trafic marchandises hors ferries, l'activité réparation navale, la pêche, et la plaisance

L'accès aux bassins intérieurs se fait par l'écluse du Naye qui peut accueillir des navires jusqu'à 150 m de longueur et 21 m de largeur avec un tirant d'eau de 9,00 m.

Avec plus d'un million de passagers (1 075 147) en 2017, Saint-Malo reste le 1er port breton à passagers et parmi l'un des premiers ports Français.

Grande-Bretagne, Portsmouth : 343 813 passagers

Îles Anglo Normandes (Jersey et Guernesey) : 423 842 passagers

Trafic côtier : 290 160 passagers

Paquebots de croisière : 17 332 passagers. Saint-Malo reste le 1er port d'escales de croisières Breton, avec 31 escales de paquebots.

En 2017, 968 142 tonnes de marchandises ont transité par le port de Saint-Malo, essentiellement des trafics cargos tournés vers les importations des matières premières

Saint-Malo reste le point d'entrée des bois sciés pour l'alimentation des sites industriels de ISB et pour l'alimentation de la filière de construction. Avec 70 000 T, c'est le 5ème produit manutentionné sur le port.

L'alimentation du bétail est toujours la seconde l'activité du port avec 250 000 T. Les importations d'engrais conditionnés ont fortement progressé avec 89 000 T s'affichant à la 3ème place des produits traités.

Les importations de sel se maintiennent à des niveaux élevés avec 88 000 T importées principalement.